Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss foresty journal =

Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 149 (1998)

Heft: 3

Artikel: Programme LIFE : vallée de la Loue

Autor: Bouvet, Jean-Yves

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-766091

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Programme LIFE Vallée de la Loue¹

Par Jean-Yves Bouvet

Keywords: Rural amenities: Franche-Comté (France).

FDK: 932: 907

Contextes géographique, historique et humain

La Vallée de la Loue, située entre Besançon et Pontarlier entaille le premier plateau du Jura. Jusqu'à la guerre 14/18, cette vallée connaissait une grande activité agricole (vignes et vergers essentiellement) ainsi qu'un fort développement industriel (usines au fil de l'eau, le long de la Loue). La Vallée abritait donc une population nombreuse, souvent pluri-active qui façonnait alors un paysage très ouvert, comparable au vignoble de Bourgogne à l'heure actuelle.

Le déclin agricole et industriel, et la forte diminution de population ont radicalement modifié le paysage de cette Vallée. Les versants sud connaissant un enfrichement considérable, les versants Nord subissent des enrésinements plus ou moins massifs et en timbre poste.

La population et les élus ont été très préoccupés de cette situation depuis les années 1980 et ont fait part de leur malaise lié à un sentiment d'enfermement progressif dans une végétation plus dense.

Une étude déterminante

En 1989, l'Office National des Forêts a pris l'initiative de proposer la réalisation d'une étude finalisée visant à analyser la situation et a fournir des principes d'action de maîtrise de l'évolution du paysage.

Cette étude a été confiée au CEMAGREF de Grenoble (Equipe de Monsieur Fischesser) et conduite de 1990 à 1992 avec le concours local de l'ONF. Elle a abouti à:

¹Selon un exposé tenu le 11 septembre 1997 dans la Séance de travail à l'occasion de l'Assemblée annuelle de la Société forestière suisse à Soleure.

- définir les principes d'actions
- simuler différents scénarios d'évolution du paysage
- établir une cartographie de l'état souhaitable
- établir une hiérarchie des actions et des sites.

Des moyens d'actions

En 1993, l'ONF a monté un vaste programme d'application des principes mis en évidence pa le CEMAGREF, d'un montant de 7500000 FF. Connu sous le nom de programme LIFE (fonds européen: L'Instrument Financier pour l'Environnement) il associe les financeurs suivants:

_	Communauté Européenne	2.300.000
_	France (Etat)	1.200.000
_	Région/Département	2.400,000
_	Commune	1.600.000

Ce programme tente, sur la base d'une approche paysagère de maintenir des espaces ouverts sur des sites jugés prioritaires et d'aménager des sites d'intérêt naturel ou paysager. La logique paysagère de cet aménagement du territoire constitue une forte originalité, déterminante pour les financeurs européens.

Concrètement ce programme peut se décliner en:

• Aménagement de sites ponctuels: belvédères, sources, sites culturels ...

→ à vocation touristique (sensibilisation au patrimoine nature)	
et au paysage)	2.450.000 F
→ points de vue (demande des communes): rochers, falaises,	
bords de rivière	150.000 F
Remise en état et valorisation paysagère de pâtures	
(sur environ 200 ha) (contrat d'entretien avec les agriculteurs)	2.600.000 F
Divers: actions de développement vers le public – volet forestier	550.000 F
Logistique	1.800.000 F
	 → points de vue (demande des communes): rochers, falaises, bords de rivière Remise en état et valorisation paysagère de pâtures (sur environ 200 ha) (contrat d'entretien avec les agriculteurs) Divers: actions de développement vers le public – volet forestier

Il associe donc les agriculteurs au maintien d'un espace rural ouvert.

Actuellement, un tiers du programme est réalisé: les sites touristiques sont aménagés et les premières pâtures remises en état sont parcourues par le bétail. Un second tiers des travaux est lancé et le troisième tiers est prévu pour l'hiver 1998.

Pourquoi les forestiers?

L'Office National des Forêts s'est trouvé confronté à une demande sociale peu explicite, pour laquelle aucune structure organisée n'existait. La parfaite connaissance du terrain, le travail permanent avec les élus et la bonne connaissance des contraintes de la gestion ont été des facteurs déterminants pour que les forestiers proposent leurs services et leur savoir faire dans la réalisation d'un tel programme.

La prise en compte de cette demande représente pour l'ONF une opportunité de diversification des actions de l'ONF: opportunité financière bien sûr mais surtout occasion de montrer que les forestiers sont ouverts aux problèmes de leur temps, y compris hors forêt. Une manière, en quelque sorte, de rendre encore plus concret, le concept parfois un peu flou de forestiers, acteurs du milieu rural.

Auteur:

Jean-Yves Bouvet, Chef du service d'appui technique régional, Office National des Forêts, Région de Franche-Comté, 14 rue Gabriel Plançon, F-25000 Besançon.